

Compte Rendu de la
COMMISSION DE RECHERCHES HISTORIQUES
au
Conseil de la Cinémathèque.

La commission de recherches historiques est née en 1943. Son bureau se compose actuellement de MM. Menessier Président, Pierre Henry et Léon Mathot vice présidents, Joe Hamman et Marianne Malleville secrétaire général et secrétaire général adjoint. Ainsi que de Jean Mitry, d'Henri Fescourt et Potonié que la commission s'est adjoint à sa dernière réunion de Henri Langlois dont nous avons refusé la démission qu'il nous offrait dans le but de mettre ainsi une fois pour toutes la commission à l'abri des attaques dont il est l'objet.

Elle constitue dans le cadre de l'association une commission autonome qui tient ses pouvoirs de l'assemblée générale, est indépendante du conseil étant seule juge de ses travaux et de sa composition dont elle n'est redevable que devant l'assemblée générale.

Ces mesures furent prises lors de la double présidence de Marcel L'Herbier par la majorité du conseil et de l'assemblée pour mettre à l'abri nos travaux des dissensions créées au conseil par le président et sa volonté d'user de ses pouvoirs et de son influence pour influencer nos travaux.

Cette décision nous apparaît trop sage pour qu'il y ait lieu de la changer. De pareilles circonstances peuvent renaître. Il ne faut pas que nos travaux deviennent l'enjeu d'intérêts particuliers.

Rappelons également qu'en 1945 lors de la réduction du nombre des administrateurs de l'association il fut entendu au conseil et à l'assemblée que le délégué de la commission qui siégeait de droit au conseil s'effacerait mais qu'il y serait convoqué et participerait aux délibérations et aux décisions chaque fois qu'on traiterait de questions du ressort de la commission: Recherches historiques, cours d'Histoire, sélection de programmes.

En ce qui concerne nos travaux il faut en comprendre l'origine: Imaginez ce que serait l'histoire de l'art réduite comme seule source à Vasari, la totalité des œuvres d'art ayant disparues. De quelle utilité seraient les films des cinémathèques s'il était impossible de les dater et de les attribuer.

S'il devient facile d'analyser le rôle et l'apport historique d'une GERMAINE DULAC, d'un EISENSTEIN, d'un CHAPLIN dès l'instant que leurs films sont conservés; s'il nous est possible de dater la presque totalité des films en mettant en commun la documentation déjà conservée dans les bibliothèques publiques et les cinémathèques du monde entier, devons nous laisser disparaître les œuvres et classer des milliers de films antérieurs à 1914 sous la rubrique "PRIMITIFS ANONYMES DU CINEMA" ou ce qui est encore pis les attribuer à tort ainsi qu'on le fait à Henzè à Zecca etc.

Attribuer les films est la tâche primordiale de notre commission elle correspond à la réunion des films tâche primordiale de la cinémathèque. Elle commande tous nos travaux.

Pour cela une seule source: les survivants; amener à la cinémathèque à l'aide de tasses à thé de petits gateaux de prévenances et d'amitiés

Tous les vieux du cinéma tous ceux dont les souvenirs constituent une documentation, les intéresser à l'objet de notre association, les associer à nos travaux, les amener à se dessaisir à notre profit de leur souvenirs les plus précieux telle est ~~notre~~ le second but de notre activité. le premier étant l'établissement de la filmographie.

Un simple coup d'oeil dans les caissons, dans les jeux de photographies dans les tiroirs de la bibliothèque suffit à démontrer à quel point ce travail s'est développé depuis la libération.

sans nous noyer de détails citons l'exemple des catalogues:

En 1940 la cinémathèque française possédait en tout et pour tout un catalogue Méliès, celui qui ~~avait~~ permis la publication du British Film Institute, un catalogue Gaumont, un catalogue Pathé et quatre suppléments. En 1945 à la fin de l'occupation le nombre des catalogues, suppléments et assimilés étaient de 50 en 1948 de 300.

Profiter de ces visites de ces réunions de contact où les anciens du cinéma apprennent notre existence avant de devenir nos déposants pour fixer à l'aide de la sténotypie le parler, le ton le caractère de chacun faisant ainsi jaillir non seulement une documentation mais le visage même des pionniers, par des témoignages renouvelés et contradictoires qui ne font que les rendre plus vivants est l'initiative originale de Langlois

Ce fut la plus décriée et la moins comprises de nos activités ~~sw~~ Celle dont on haussait les épaules jusqu'au jour où l'on s'est aperçu de quelle aide précieuse nos sténotypies étaient pour l'historien.

Aussi ne saurions nous trop nous associer à Georges Sadoul pour le reconnaître et renouveler au conseil l'hommage public qu'il a rendu à Musidora lors de notre dernière réunion.

Grace à elle de 1946 à 1947 plus de 50 sténotypies ont été établies plus de 60 enregistrements phonographiques établis plus de 100 personnes amenés à enrichir nos travaux.

Cependant les sténotypies ne sont pour nous que le corollaire de nos travaux, le moyen de ne pas laisser échapper des précieuses paroles lors des contacts avec les anciens du cinéma.

Mais chaque nouveau contact ouvre des aperçus nouveaux. C'est pourquoi nous nous refusons à nous limiter à un plan préconçu et étroit.

Ce qui ne veut pas dire que nous n'obéissons pas à des principes. les voici.

Remettre à plus tard toute recherche et question qui peut être résolue par une documentation existante.

Partir pour la période antérieure à 1914 du principe que rien n'existe et faire de notre première réunion de contact sténotypée le point de départ de nos recherches de sources filmographiques et des interrogatoires détaillés.

Tandis que pour la période postérieure à 1914 considérons que nous possédons une quantité d'articles d'interview nous faisons des réunions sténotypées l'aboutissement de nos travaux filmographiques et de la réunion des sources et documents que nous recueillons mieux par une série d'interrogatoires individuels. N'est ce pas ce que voulait nous proposer Sadoul.

Pour en venir à ses suggestions il est regrettables qu'elles nous aient été faites avant de savoir comment nous travaillions et ce que nous avions fait ce qu'il aurait été facile de connaître en convoquant selon la volonté de l'assemblée notre délégué au conseil.

La méthode de travail qu'il nous propose est celle qui fut ~~notre~~

est celle qui fut la nôtre depuis 1943. Si nous nous en sommes depuis écartés sur certains détails, c'est le résultat d'une expérience.

Le développement des studios, la décoration et les costumes, les scénarios et les scénaristes sont des sujets que nous n'avons jamais omis.

Nous estimons que la solution de l'évolution commerciale de certaines grosses firmes, de l'exploitation et de la distribution se trouvent dans les archives, les compte-rendus d'Assemblées et de Conseils, la comptabilité de ceux-ci, tous documents parfaitement conservés et seuls valables. Nous ne voulons pas recueillir des médisances, et c'est pourquoi nous n'avons touché que par la bande ces questions chaque fois que cela nous semblait possible.

Pour le cinéma forain, s'il n'a pas été traité, c'est que les sources restent ouvertes, les forains étant très conservateurs tandis que les pionniers du cinéma meurent chaque jour.

Nous ne pouvons oublier que nous sommes limités par l'argent et le temps.

Quant à la valeur réelle du matériel recueilli sans enquête préalable (celui des réunions de premier contact), il est si grand qu'il suffit de le connaître pour se rendre compte à quel point le dernier volume de Sadoul en fait état.

Pour la période postérieure, celle d'après 1918 où nous n'avons pas à tenir de réunion pour savoir si LA FETE ESPAGNOLE est de Delluc ou de Dulac, si LE BALLET MECANIQUE a suivi ou précédé ENTR'ACTE, nous nous sommes chargés les uns et les autres de mettre au point une filmographie par auteur, précisant des détails épars, les méthodes de trucages, l'historique de leur réalisation et de leur sortie, la réaction de la critique, le rayon d'action de leur exploitation. C'est un travail long et qui nécessite de longs interrogatoires, ils sont fait en marge du travail de chacun de nous, mais nous pouvons espérer qu'avant la fin de l'année prochaine, l'état de ces travaux nous permettra d'envisager des réunions consacrées à nos grands metteurs en scène.

Ainsi nous poursuivons parallèlement les recherches historiques avant et après 1914. Ces travaux représentent un appoint considérable pour la Cinémathèque. C'est elle qui doit en tirer le bénéfice moral. Ces travaux communiés imprudemment avant leur publication sous le nom de la Cinémathèque ne doivent pas servir à Londres ou ailleurs.

Ce qui ne veut pas dire que nous les tenions secrets. Nous n'avons jamais refusé à des chercheurs comme Sadoul leur examen et sommes prêts à collaborer avec lui, comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour, à l'établissement de son ouvrage d'ensemble, à condition, bien entendu, que tous nos travaux n'y soient pas subordonnés.

Nous nous sommes entendus avec lui pour qu'une fois par mois une réunion soit consacrée aux questions suivantes qui lui sont indispensables pour la suite de ses prochains volumes:

Quant à la liaison entre la commission et le Conseil, l'Assemblée en a fixé le mode, il n'y a pas lieu d'y revenir.

Il est vraiment regrettable que, pour le cours de la Sorbonne, nous n'ayons pas été consultés. Nous aurions pu indiquer à quel point des historiens tels que POTONIE, MITRY ou FESCOURT auraient pu être utiles.